

tendance de la FSU, pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique

Faire du 29 janvier un raz de marée contre Darcos et Sarkozy !



Le monde du travail continue à payer chèrement une crise dont il n'est en rien responsable.

Dans le privé, la facture prend la forme de dizaines de milliers de licenciements ou de mesures de chômage partiel alors que les profits des entreprises du CAC 40, malgré une baisse de 5 %, sont évalués à 94 milliards d'euros pour l'année 2008.

Dans le public, ce sont des milliers de suppressions de postes dans les services publics, particulièrement dans l'éducation, qui serviront à financer les cadeaux fiscaux à ces mêmes entreprises.

Au mécontentement qui monte de partout, Sarkozy répond par le mépris.

Les hospitaliers exigent les moyens pour remplir leur mission ? Sarkozy leur demande d'être « plus efficaces ». Aux enseignants, lycéens et parents manifestant à Saint Lô lors de sa venue pour présenter ses vœux à l'Éducation, il répond par la confirmation de la politique menée jusqu'ici et par... les charges de CRS.

Pourtant, derrière le discours fier-à-bras, il y a une réelle crainte. Celle d'une explosion sociale. Ils savent en effet qu'ils ne sont forts que de nos faiblesses.

Darcos, qui se refusait à être « le ministre de l'hésitation nationale », a quand même dû reporter la réforme du lycée et restituer la moitié des postes RASED supprimés.

Autant de reculs qu'il faut transformer en véritables victoires en imposant notamment la restitution de tous les postes menacés et le retrait définitif de la réforme du lycée.

La colère qui monte de partout a rendez-vous le 29 janvier, journée de mobilisation interprofessionnelle à l'appel de tous les syndicats.

Une réponse bien tardive au vu des enjeux mais dont il faut se saisir.

A nous tous de faire de cette journée un véritable raz de marée contre Darcos et Sarkozy pour qu'elle marque le début d'une mobilisation prolongée du monde du travail, pour affirmer notre refus de payer leur crise et imposer nos propres choix.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont Audemer.

JEUDI 29 JANVIER 2009 grève et manifestation interpro

- **ROUEN** : 10h Cours Clémenceau (AG interpro l'après-midi à confirmer)
- **LE HAVRE** : 9h30 Franklin (AG interpro à 14h à l'université)
- **ÉVREUX** : 14h Pré du Bel Ébat

Le lycée 2010 : libéral le voilà ! ?

Le ministre Darcos a reculé sur la réforme du lycée, mais il ne faut pas se leurrer sur les intentions du gouvernement : le lycée sauce 2010 peut être pire que la mouture 2009 !

Rappelons tout d'abord les dispositions prévues : il s'agissait de supprimer 5 heures dans le tronc commun obligatoire pour tous les élèves de Seconde générale ou technologique, indifféremment (passage de 26 à 21 heures de cours LV2 comprise¹), ce qui est diminuer l'horaire d'enseignement garanti à tous les lycéens sur tout le territoire, donc altérer un facteur d'égalité ; de faire passer en options (assurées ou non selon les capacités des lycées) des fractions des enseignements supprimés (français, mathématiques, sciences physiques et naturelles) ; de limiter les enseignements optionnels à deux du même « domaine » ; de supprimer la troisième option facultative, et de mettre ainsi en concurrence les matières entre elles : maths, français, sciences, SES, LV3, latin, grec, options artistiques et histoire des arts se seraient déchiré les dotations des établissements, ce qui causait la suppression définitive de nombre de disciplines et confinait l'enseignement à des visées purement utilitaristes et non plus culturelles. Contrairement aux prétextes du ministère, cette contre-réforme obligeait de plus les collégiens de Troisième à choisir définitivement et à l'aveugle leur filière de baccalauréat, par suppression de l'actuel éventail fourni automatiquement par le tronc commun obligatoire et garanti, assorti d'options de détermination jusqu'ici non concurrentielles avec les disciplines de tronc commun.

Ne croyons surtout pas que ces dispositions vont être purement et simplement abandonnées par le pouvoir : elles sont nécessaires à la dégradation programmée du service public d'éducation, et indispensables à la fermeture de milliers de postes, car comme l'a dit le ministre Darcos, « la plupart des mesures que je prends servent surtout d'habillage aux suppressions de postes »². Elles correspondent également exactement à une logique purement libérale : elles constituent un désengagement de l'Etat de ses devoirs d'instruction, qui se refuserait à la prescription obligatoire de parcours formateurs, pour laisser libre jeu sur le territoire aux mécanismes de l'offre et de la demande ; seuls les lycées de centre-ville pourraient offrir une « carte » d'options variées demandées par un milieu culturel favorisé, tandis que les établissements de quartiers moins informés n'auraient plus que les enseignements « utilitaires » requis pour des emplois subalternes, dans des zones devenues des déserts scolaires. L'ascenseur social, déjà sérieusement mis à mal, est définitivement condamné par une telle « réforme ».

Professeurs, parents et lycéens doivent rester mobilisés et vigilants sur les prochaines mesures. Qu'annonce en effet le ministère ? Que les bases de la discussion à venir seraient les « 16 points de convergence » que le SNES et d'autres syndicats ont signés, et qui signifient l'abandon en rase campagne des objectifs d'égalité et de promotion de tous les élèves dans un enseignement public préservé par l'idéal républicain... Qu'annonce en effet Richard Descoings, le directeur de Sciences-Po maintenant chargé de la réforme, habitué chez lui à

remplacer le savoir par la « discrimination positive » ? « La possibilité d'un financement privé des lycées », et « solliciter un peu d'argent du côté des entreprises »... Qu'évoquent l'UNSA et le Sgen-Cfdt, entre autres ? Faire passer le baccalauréat en contrôle continu, abandonner les garanties de diplôme national et anonyme, et « limiter les heures de cours des élèves »... Qui ne voit que tout recul de l'Etat dans l'enseignement obligatoire et garanti est la porte ouverte aux inégalités, aux pressions de toute nature (financières, religieuses, rétrogrades), au « bac-maison » du lycée de banlieue, soupçonné et dévalué, à la promotion d'officines de cours privés, payants mais défiscalisés pour les plus riches ?

Continuons à demander l'abandon définitif de la contre-réforme Darcos. Continuons à réclamer un lycée plus démocratique et égalitaire, garanti par des engagements précis de l'Etat sur des enseignements également dispensés et répartis sur tout le territoire, et contraire à cette logique libérale qui détruit le service public en réservant l'instruction véritable, et la promotion sociale et personnelle, à ceux qui peuvent se les payer. L'enseignement est déjà à deux vitesses, il ne faut pas en enclencher une troisième !

¹ Les horaires actuels de Seconde comportent 26 heures de tronc commun LV2 incluse (voir <http://eduscol.education.fr/D0056/horaires2ndegt.htm>) ; la contre-réforme n'en propose plus que 21 (voir : <http://www.education.gouv.fr/cid22768/reforme-du-lycee-point-d-etape.html>), ce qui porte la perte sèche à 5 heures hebdomadaires.

² Le Canard Enchaîné du 22/10/2008.

Agnès JOSTE, Lycée Claude Monet, Le Havre.

Collège de Val-de-Reuil : une mobilisation réussie !

Après une semaine de mobilisation totale, les enseignants du collège Alphonse Allais (classé ambition réussite) ont obtenu 1 poste d'assistant d'éducation, 1 poste d'assistant pédagogique et un bloc de 3 à 5 CAE pour la surveillance dans la cour.

Le problème de sous-encadrement avait été évoqué au mois de décembre et une demande de moyens supplémentaires mis en avant lors d'un entretien avec l'Inspecteur d'Académie. Sa réponse négative au début du mois de janvier a poussé les enseignants à lancer la mobilisation avec une grève quasi-totale le lundi 12 janvier, une opération collège mort (qui a duré avec beaucoup d'efficacité jusqu'au vendredi, fonctionnement en assemblée générale, affichage dans la ville, articles dans les journaux locaux, reportage à France 3... réunion avec les parents (environ 50 parents présents) qui ont choisi de soutenir et d'agir dans le mouvement. Tout cela jusqu'au vendredi date de la rencontre au rectorat.

La mobilisation a pris fin sur le sentiment d'avoir emporté une victoire (même modeste) grâce à une lutte collective déterminée et démocratique. Comme une nouvelle démonstration que nous ne devons compter que sur notre propre force pour défendre nos revendications.

Alan CADEC, Collège Alphonse Allais, Val-de-Reuil.

Refusons les suppressions de postes !

Face à la grève des lycéens et d'une partie importante des collègues, Darcos a cherché à éteindre l'incendie en « reportant » la réforme des lycées, mais il maintient le cap sur les suppressions de postes. Les annonces pour la rentrée prochaine sont catastrophiques : d'ores et déjà 174 suppressions de postes sont prévues dans l'académie au titre de la prétendue démographie (ce qui fait au total 1462 sur la période 2003-2009) et il reste encore 3000 suppressions sur les moyens en remplacement à répartir au niveau national. Ainsi le chiffre des suppressions de postes devrait être identique, voire supérieur à celui de l'an dernier (255).

Cette saignée est d'autant plus inadmissible qu'on assiste à une remontée des effectifs dans les collèges et que la casse risque de frapper les établissements les plus en difficulté, ghettoïsés par la destruction de la carte scolaire !

Une fois de plus, c'est la qualité du service public d'éducation qui est remise en cause, c'est l'application stricte de la « réduction » généralisée des politiques publiques dont on voit aussi les effets dans les hôpitaux ! Il est hors de question de se laisser faire : les collègues, les parents et les lycéens de Saint Lô ont clairement dit à Sarkozy ce qu'il pensaient de sa politique et où ils se mettaient les vœux du président ! Nous devons agir au niveau des établissements et faire des Ca qui vont se tenir prochainement des Ca de lutte contre les suppressions de postes. Il faut se réunir avec les parents, écrire des motions pour dénoncer la situation, ne pas avoir d'état d'âme et voter contre la DHG là où c'est nécessaire ; les premières victimes seront les élèves qui vont se retrouver dans des classes surchargées, sans possibilités de dédoublements ni de travaux en groupe. Quant aux personnels, les conditions de travail seront une fois de plus dégradées (postes à compléments de service, éloignement, etc) et on aura recours à nouveau à la précarité. C'est aussi par une grève massive que nous ferons céder ce gouvernement.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre

Mastérisation de la formation des enseignants : vers le blocage de la réforme ?

Printemps 2008, sous prétexte d'une prétendue revalorisation du métier d'enseignant est annoncée l'organisation de nouveaux concours d'enseignants dès la session 2010. Dorénavant, les lauréats des concours devront être titulaires de masters "métiers de l'enseignement" (niveau bac +5), à construire dans les universités, en partenariat avec leurs écoles internes, les IUFM, intégrés aux universités depuis 2008.

Si c'est X. Darcos qui pilote le contenu des nouveaux concours et surtout leur dégraissage puisque le nombre d'épreuves diminue substantiellement dans toutes les disciplines, c'est V. Péresse qui conduit la mise en oeuvre à marche forcée des nouveaux masters. Afin que les étudiants puissent s'inscrire dans ces cursus dès

septembre 2009, les maquettes de diplômes doivent être transmises au ministère et à son "agence d'évaluation" (l'AERES) pour le 15 février prochain pour expertise.

Le cadre de ces maquettes par le ministère n'a été transmis que le 17 octobre, et le programme (non encore définitif) des concours mi-décembre. Personne ne peut sérieusement prétendre qu'il soit possible de tenir ce calendrier insensé.

Le plus grave, néanmoins, concerne le fond et les objectifs non avoués de cette mastérisation. Quel intérêt y aurait-il à maintenir un concours national de recrutement des enseignants dès lors que les universités, dans le cadre de diplômes validés par le ministère, seraient à même de certifier l'aptitude des étudiants à exercer le métier d'enseignant ?

Et dès lors, que deviendront les étudiants qui auront validé leur diplôme de master mais échoué à des concours de recrutement de plus en plus sélectifs ?

La réponse est simple : de parfaits candidats à des postes de contractuels recrutés par les rectorats, voire à terme directement par les chefs d'établissements aux pouvoirs élargis dans le cadre des futurs EPLE ou EPEP. C'est donc bien le statut même de fonctionnaire d'Etat dans l'éducation nationale qui est directement attaqué par cette mastérisation. Si l'on y ajoute la suppression de l'année de stage en responsabilité après l'obtention du concours (tant que celui-ci existe) qui permet d'économiser quelques millions supplémentaires sans se soucier d'envoyer au casse-pipe des étudiants sans aucune formation professionnelle, on mesure la sincérité de l'objectif de « revalorisation du métier d'enseignant ». Ces dangers, que nous n'étions pas nombreux à dénoncer à l'automne, semblent maintenant évidents à la majorité des collègues qui ont eu à plancher sur les maquettes. Au point que la très libérale conférence des présidents d'université s'est adressée solennellement au président de la République pour lui demander de remettre à plat cette réforme - ainsi que 2 ou 3 autres - par crainte d'un mouvement de blocage total des universités.

Dans notre académie en tout cas (Rouen et Le Havre), aucune maquette de master ne devrait être déposée. Et pour déjouer le piège de la concurrence entre établissements, une coordination grand-ouest (Haute et Basse Normandie, Bretagne) a été mise en place à notre initiative. Par ailleurs, une coordination nationale se réunira jeudi 22 janvier à Paris 1.

Pierre-Emmanuel BERCHE, Université de Rouen.

Evaluations CM2

Elles sont obligatoires, nationales et rétribuées : 400 euros pour les valeureux maîtres de CM2 qui feront passer à leurs élèves des évaluations de fin d'année au mois de janvier donc des évaluations impossibles à réussir puisque toutes les notions du programmes n'ont pas encore été abordées loin de là, des évaluations qui serviront à évaluer non les élèves mais les écoles et à les ranger par ordre de réussite !!!

Le SNUipp 76 appelle les collègues à ne pas faire passer les épreuves et en tout état de cause à ne pas envoyer

de résultats ! Nous ne devons accepter de rentrer plus avant dans ce jeu de mise en concurrence des collègues et ce tout évaluation qui nous empêche de travailler sereinement dans les classes ! Les collègues de CE1 puis de Grande Section vont être soumis eux aussi à évaluation respectivement en mars puis en juin. C'est en équipe, qu'il faut discuter puis refuser cela ! !

Lise CRAMOYSAN, École maternelle Paul Langevin, Le Havre.

Répression anti-CPE à Bernay : le procès des revanchards

Malgré le froid, il y avait de l'ambiance devant le tribunal de Bernay mercredi 7 janvier alors que Thierry Martin s'apprêtait à être jugé - plus de deux ans et demi après les faits ! - pour avoir soutenu et accompagné la mobilisation des lycéens sur Bernay contre le Contrat Première Embauche au printemps 2006.

Une soixantaine de personnes se sont rassemblées à l'appel de toutes les forces associatives, syndicales et politiques locales (Attac, LDH, UL CGT, CGT FAPT 27, FNEC FP-FO 27, Ecole Emancipée, FSU 27, SNES, SNU-ANPE-FSU, Sud Education, Sud PTT, Solidaires 27, URSEN CGT, PCF, NPA, LCR, POI, Les Verts, PS, Parti de Gauche) pour soutenir Thierry Martin et dénoncer la volonté d'intimider et bâillonner tous ceux qui participent ou manifestent leur solidarité aux mobilisations sociales.

Dans une salle pleine à craquer, les débats ont mis en évidence la vacuité du dossier et les nombreuses contradictions des accusateurs.

Thierry, très à l'aise, s'est excellemment défendu, et son avocat a fait une plaidoirie aussi brillante que combative. Il s'est appuyé sur les très nombreux témoignages de moralité, en particulier d'enseignants, pour réclamer la relaxe.

L'accusation, quant à elle, a dû reconnaître le "rôle bénéfique" joué par Thierry auprès des lycéens mobilisés, tout en requérant une peine d'amende de 850 euros. Le jugement a été mis en délibéré au 4 février prochain.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont Audemer.

Un site à consulter : lehavreenlutttes-education.org

Ce site est un outil qui permet de rassembler les textes, de débattre, de faire circuler l'information pour dénoncer et s'opposer à la logique libérale de marchandisation des savoirs. Il s'agit d'aider à une claire compréhension des dangers qui menacent le Service Public d'Éducation et donc de permettre la résistance à cette politique libérale.

Au moment où l'éducation est plus que jamais mise à mal, ce site doit être un relai entre toutes les actions de résistance qui se déroulent sur le terrain (actions de désobéissance, boycott des évaluations...)

Christelle TALBOT, Maternelle Saint Just, Le Havre.

Des nouvelles des désobéisseurs du Havre

Nous sommes à présent 159 signataires du manifeste et continuons notre campagne d'information. Le vendredi 9 janvier 2009, nous avons organisé une veillée des écoles à l'école Pauline Kergomard, lieu symbolique puisque c'est une des écoles où malgré la colère et le refus des parents d'élèves et des équipes enseignantes, la mairie du Havre maintient un projet de « restructuration », regroupement d'école.

D'autres manifestations suivront, les désobéisseurs participeront activement et de manière très visible aux actions du mois de janvier : manifestation du samedi 17 et grève du 29. Le 23 janvier, à l'issue de différentes réunions parents-enseignants dans les écoles du Havre, une ronde ROLLER-VELO... rassemblera parents et enseignants autour de l'Hôtel de ville du Havre pour une veillée sportive !

Ce n'est pas forcément évident de passer à la désobéissance. Mais depuis quelques mois, on nous oblige à appliquer une politique éducative allant totalement à l'encontre de nos convictions et de nos valeurs. Nous ne pouvons regarder et participer sans réagir à la déconstruction de notre service public d'éducation. C'est en toute conscience professionnelle et dans l'intérêt des élèves dont nous avons la charge que nous avons décidé d'écrire puis de signer ce manifeste de désobéissance civile. Nous avons pour cela beaucoup discuté et pour certains d'entre nous repris le chemin des AG et réunions.

Etre désobéisseur n'est pas un but mais un moyen pour contraindre le gouvernement, notre ministre à nous écouter et à stopper ces réformes et faire que nos directions syndicales nous proposent des actions plus offensives !

Lise CRAMOYSAN, Christelle TALBOT, Bruno LAPIED,
Le Havre.

STAGE DE L'ÉÉ 76/27

AU HAVRE (Franklin)

MERCREDI 11 FÉVRIER

- **MATIN** : Attaques néolibérales contre l'éducation avec Christian Laval
- **APRÈS-MIDI** : Comprendre la crise pour y faire face avec Dominique Plihon (Attac)

JEUDI 12 FÉVRIER

- **MATIN** : Destruction des services publics : après France Télécom, l'hôpital... avec Christian Pigeon et Jean-Claude Laumonier
- **APRÈS-MIDI** : Criminialisation de l'enfance avec Maria Inès (SNPES-PJJ)

<http://www.ecoleemancipee.org/>